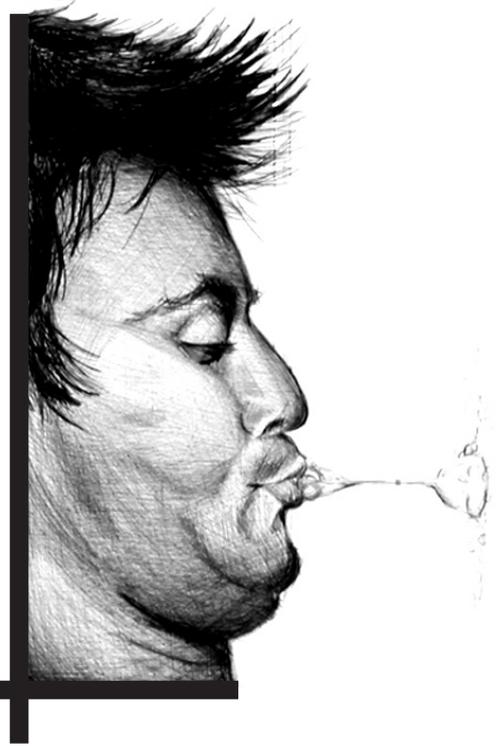


# JURÉ ? CRACHÉ ? DISCUSSION SUR L'ADN



Tous les jours, dans les commissariats, les flics prélèvent des ADN. C'est devenu la routine. Le fichier ADN (Fnaeg) contient déjà plus d'un million de profils génétiques. En garde à vue, la plupart des personnes donnent leur ADN, d'autres ont des procès pour avoir refusé de le donner, d'autres encore sont accusées parce que les flics auraient retrouvé leur ADN quelque part.

Au-delà des motifs individuels et de la pression policière, nous pensons que la question de donner ou non son ADN doit se poser collectivement.

- \* **L'ADN, qu'est-ce que c'est ? Est-ce une preuve si infaillible ? Comment la justice met-elle à son service les discours des « experts » ?**
- \* **Pourquoi refuser de donner son ADN ? Que risque-t-on en refusant ? ou en le donnant ?**
- \* **Comment se passent les prélèvements en garde à vue ?**
- \* **Que faire face à une convocation pour prélèvement ADN ?**
- \* **Comment tenter de se défendre ?**

**DISCUTONS-EN MERCREDI 25 NOVEMBRE À 19H30**  
**AU CICP, 21 TER RUE VOLTAIRE, PARIS 11<sup>E</sup>, M<sup>O</sup> RUE DES BOULETS OU ALEXANDRE DUMAS.**

A cette occasion, trois nouvelles brochures sur l'ADN seront présentées : *Du sang, de la chique et du mollard (Sur l'ADN)*, *L'apparence de la certitude* et *Ouvrez la bouche*. On peut déjà les trouver sur [www.infokiosques.net](http://www.infokiosques.net) et il y aura plein d'exemplaires papier disponibles le jour de la discussion.